

Communiqué de presse

Financement de l'infrastructure des transports: une base de discussion qui mérite d'être améliorée

Affectation systématique

Berne, 20.01.11 – routesuisse – Fédération routière suisse FRS estime que les propositions présentées aujourd'hui par le Conseil fédéral pour le futur financement des infrastructures de transport constituent une bonne base de discussion, mais qu'elles méritent quelques mises au point. routesuisse n'est en particulier pas d'accord d'opposer un contreprojet à l'initiative absurde et nuisible de l'ATE. Cette initiative n'est qu'une vaste tromperie et doit donc être soumise le plus rapidement possible au peuple et aux cantons sans contreprojet.

Les associations routières soutiennent en principe les efforts de la Confédération visant à éliminer les goulets d'étranglement sur le réseau des routes nationales et à mettre à disposition une infrastructure routière répondant aux besoins. Pour assumer ces tâches, la Confédération doit cependant disposer de moyens financiers suffisants. Une éventuelle hausse des actuelles redevances routières à produit affecté – par ex., la vignette autoroutière et les impôts sur les huiles minérales – n'entre en ligne de compte pour routesuisse qu'à partir du moment où il n'est plus possible d'empêcher, moyennant une affectation systématique du produit des redevances routières existantes, un découvert au bilan du Financement spécial du trafic routier (FSTR).

Cela signifie que le financement de l'infrastructure routière doit reposer en premier lieu sur les recettes provenant des taxes et redevances suivants: redevances d'utilisation (vignette autoroutière et redevance sur le trafic des lourds liée aux prestations [RPLP]), impôts sur les huiles minérales et autres taxes automobiles. Pour les associations routières, l'affectation du produit de la RPLP à la route à l'échéance du fonds Fin-TP constitue une option prioritaire. De plus, la poursuite dudit «quart NLFA» en faveur de l'infrastructure ferroviaire est aujourd'hui déjà largement contestée.

routesuisse s'oppose aux revendications en faveur d'un cofinancement d'infrastructures supplémentaires des transports publics par le produit affecté des impôts routiers. Compte tenu du découvert de 1,5 milliard de francs par an qui se dessine dans le financement des routes, il n'existe plus de marge de manœuvre pour procéder à de tels paiements de transfert. L'aménagement routier de ces prochaines années exige des moyens financiers considérables et un découvert guette au niveau du FSTR. Dans ces conditions, l'initiative ATE est d'autant plus désastreuse qu'elle détruit le système de financement de la route. Ce projet doit être qualifié de nocif pour l'économie nationale et soumis le plus rapidement possible sans contreprojet au peuple et aux cantons.

routesuisse – Fédération routière suisse FRS est l'organisation faîtière de la branche automobile et du trafic routier suisses. routesuisse réunit 30 associations de la branche automobile et routière ainsi que de nombreuses organisations d'usagers de la route et de moniteurs de conduite. Ses principales organisations de soutien sont le TCS (Touring Club Suisse); auto-suisse (Association des importateurs suisses d'automobiles); l'UPSA, l'Union professionnelle suisse de l'automobile; ACS (Automobile Club de Suisse) et l'ASTAG (Association suisse des transports routiers).